

Raiffeisen Fonds – Focus Interest & Dividend

Fonds de placement mixte selon le droit suisse



Pour une
récolte
en toute
saison

Le fonds qui surmonte même le gel des taux – grâce à plusieurs sources de revenus

Une personne s'adonnant à l'apiculture doit connaître la sensibilité de ses abeilles en toute saison. En effet, si ses ruches ne disposent ni de la température, ni de l'humidité parfaites ou si elles sont infestées de parasites, cela risque de porter atteinte à l'ensemble de la production de miel et à sa récolte. Or, il en va de même dans le domaine des placements. En effet, il s'agit de bien connaître la nature de chaque instrument, ainsi que leurs conditions de marché adaptées. Si les taux d'intérêt refusent de remonter ou restent négatifs, par exemple, il peut être difficile d'atteindre ses objectifs financiers avec des obligations.

N'importe quel investisseur souhaitant récolter un revenu régulier et attractif, sans prendre trop de risques, doit trouver un moyen de placement plus diversifié que les simples obligations. Pourquoi pas alors un fonds de placement mixte? En effet, celui-ci investit dans des actions et des obligations afin d'obtenir des revenus plus élevés, à partir des intérêts obligataires, des dividendes d'actions et des primes d'option, pour les verser régulièrement aux investisseurs.

« J'investis comme un prêteur:
Je veux récupérer mon
capital à la date prévue et être
rémunéré pour mon prêt.

Dominik Zörner, Gestionnaire de fonds



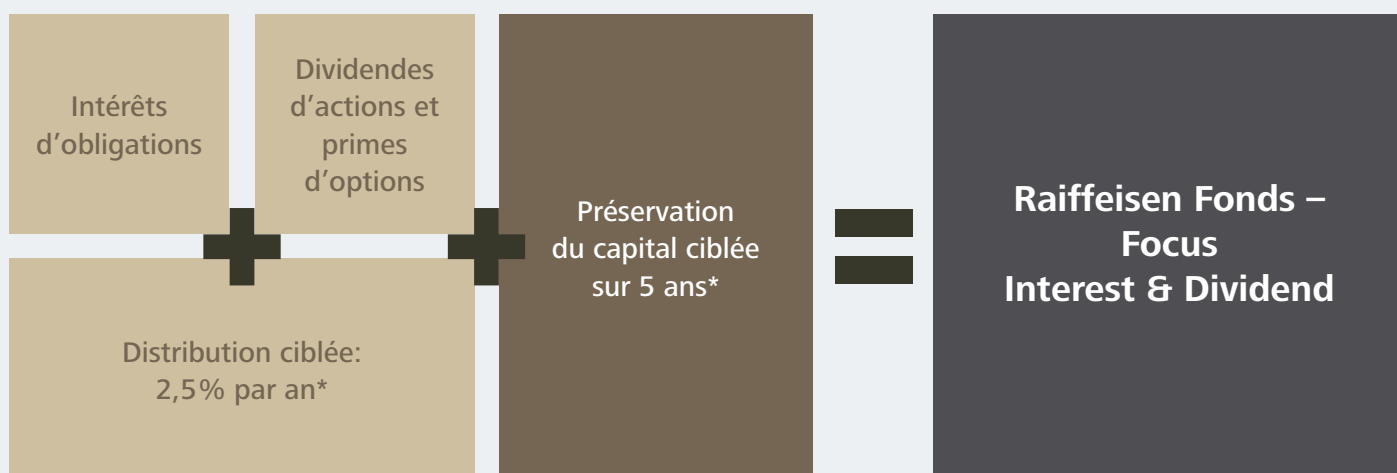
FICHE SIGNALÉTIQUE DU FONDS

Raiffeisen Fonds – Focus Interest & Dividend

- Objectif de placement: distribution régulière des produits des intérêts d'obligations, des dividendes d'actions et des primes d'options aux investisseurs (valeur indicative annuelle: 2,5 pour cent*) et maintien du capital à long terme
- Investit dans des obligations d'Etats et d'entreprises stables de même que dans des obligations dynamiques à haut rendement et des actions de qualité du monde entier avec des dividendes attrayants
- Garantit la plupart des éventuels risques de change avec la monnaie du fonds, le franc suisse
- Pondération flexible des catégories de placement dans le portefeuille en fonction du marché, sachant que la part des actions ne doit pas dépasser 40% et que le contrôle strict des risques demeure la préoccupation principale (pondération stratégique à long terme: $\frac{2}{3}$ en obligations, $\frac{1}{3}$ en actions)

Vous trouverez de plus amples informations ici: raiffeisen.ch/f/fonds

Objectif de placement: distribution attrayante et évolution stable de la valeur



* Aucune garantie
À des fins d'illustration seulement. Source: Vontobel Asset Management

Opportunités

- **Distributions régulières:** le fonds met l'accent sur la génération de revenus à partir de différentes sources dans le but d'atteindre une distribution régulière des produits d'intérêt d'obligations, de dividendes d'actions et de primes d'options.
- **Gestion active:** le gestionnaire de fonds, spécialisé dans les placements mixtes, s'occupe de toutes les décisions de placement en votre nom et applique un contrôle strict des risques basé sur l'évolution actuelle du marché et de ses analyses d'entreprises.
- **Protection élevée des investisseurs:** le fonds est soumis à la loi sur les placements collectifs et le capital investi est réputé patrimoine spécial, ce qui vous protège en qualité d'investisseur.
- **Peut être également sélectionné dans le plan d'épargne en fonds de placement:** vous pouvez constituer un patrimoine de manière systématique en effectuant des versements réguliers via un plan d'épargne en fonds de placement.

Important: le profil de rendement / risque du Raiffeisen Fonds – Focus Interest & Dividend correspond à l'objectif de placement Raiffeisen «Equilibre». Si vous désirez investir dans ce fonds, veuillez à ce que votre disposition à prendre des risques se situe dans la moyenne.

Risques

- **Fluctuations:** il est possible que le fonds doive affronter des fluctuations de cours, liées au marché, au secteur, à l'entreprise et aux intérêts. Lorsque les taux d'intérêt augmentent, les cours des obligations baissent. Si la solvabilité de l'émetteur est rétrogradée ou qu'un émetteur ne respecte pas ses obligations, des pertes de cours sont également possibles.
- **Produits dérivés et matières premières:** l'utilisation de produits dérivés recèle des risques supplémentaires (entre autres le risque de contrepartie). Les placements en matières premières peuvent connaître des fluctuations de valeur inattendues à tout moment, les prix des matières premières pouvant être fortement influencés par les interventions des gouvernements.
- **Analyse de la valeur et décision de placement:** ni l'analyse de la valeur des différentes entreprises ni les décisions de placement actives du gestionnaire de portefeuille ne sont une garantie de succès.
- **Valeur des parts:** la valeur des parts du fonds peut passer en-dessous du prix d'achat auquel vous avez acquis votre part.

Des questions?

Votre conseiller se tient à votre entière disposition





Informations sur le produit

NOM DU FONDS	Raiffeisen Fonds – Focus Interest & Dividend
CATÉGORIE DE PARTS	A (avec distribution)
VALEUR	2'686'020
ISIN	CH0026860202
CATÉGORIE DE FONDS	Fonds mixtes
DOMICILE DU FONDS	Suisse (fonds de placement selon le droit suisse)
MONNAIE DU FONDS	Francs suisses
ASSET MANAGER	Vontobel Asset Management SA, Zurich
BANQUE DÉPOSITAIRE	RBC Investor Services Bank S.A., succursale de Zurich
DIRECTION DU FONDS	Vontobel Services de Fonds SA, Zurich
FRAIS DE GESTION	1.10% p.a.

Ce document ne constitue pas une offre

Le fonds mentionné dans ce document est un fonds de droit suisse. Les contenus publiés ici sont fournis à titre d'information et de publicité uniquement. Ils ne constituent donc ni une offre au sens juridique, ni une incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'instruments de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des art. 652a et 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants (par ex. le prospectus, le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution du produit décrit dans cette publication est limitée. Cette publication n'est pas destinée à fournir un conseil en placement ni à l'aider à prendre ses décisions en matière d'investissement. Des investissements dans le placement décrit ici ne devraient être effectués que suite à un conseil à la clientèle approprié et/ou à l'examen minutieux du prospectus de vente à force juridique contraignante. Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 St-Gall, auprès de Vontobel Asset Management SA, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Services de Fonds SA, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich (ci-après dénommés communément «Vontobel»).

Exclusion de responsabilité

Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel font tout ce qui est en leur pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel ne garantissent pas l'actualité, l'exactitude ou l'exhaustivité des informations divulguées dans la présente publication. Raiffeisen Suisse société coopérative et Vontobel déclinent toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) qui seraient causés par la diffusion de la présente publication ou des informations qu'elle comporte, ou qui seraient en rapport avec sa distribution. Elles déclinent par ailleurs toute responsabilité liée aux pertes résultant des risques inhérents aux marchés financiers.

Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière

La présente publication n'est pas le résultat d'une analyse financière. Les «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» définies par l'Association suisse des banquiers (ASB) ne s'appliquent donc pas à cette publication.